

# **APEB Association des parents d'élèves de l'école fondamentale de Bourglinster**

## **Conditions générales de vente**

(*Second-Hand Kannerkleeder* organisé par l'APEB)

L'APEB accepte seulement les vêtements d'enfants de 2 à 16 ans.

- **Pour le second-hand d'été** : Pulls d'été, T-Shirts (manches courtes et longues), robes et jupes fines, blouses, chemises, pantalons, jeans, vestes d'été, vestes fleecé, vêtements de sport, collants, pyjamas, peignoirs, housses couette (pour 1 personne).
- **Pour le second-hand d'hiver** : Pulls, T-Shirts manches longues, robes et jupes (hiver), blouses, chemises, pantalons, jeans, vestes (hiver), vêtements de sport/ski, collants, pyjamas, peignoirs, housses couette (pour 1 personne).

Accessoires, souliers, bottes, chaussettes, sous-vêtements, ceintures ou articles bébé ne sont plus acceptés pour la vente.

Tous les articles doivent se trouver dans un état impeccable (veuillez contrôler fermetures éclair et boutons). Tout article ayant un défaut, démodé ou abîmé ne sera pas mis en vente et ne sera plus trié par client après la vente. Chaque client a la possibilité de fouiller pour retrouver ses vêtements concernés lors de la reprise le mardi. Après cette date, ces vêtements seront mis à la disposition d'une œuvre caritative.

L'APEB prie les clients de bien vouloir téléphoner pour les rendez-vous et inscription seulement à partir de la date indiquée dans la lettre d'information. L'APEB n'accepte pas les inscriptions faites avant cette date ou des réservations par mail.

Le nombre de participants est limité, de façon que l'APEB ne peut pas garantir un rendez-vous à tous.

Pour des raisons d'assurance, le client est tenu à indiquer la valeur approximative (prix de vente second-hand) des articles déposés.

La recette de la vente est répartie comme suit : 70% pour le client et 30% pour l'APEB.

Les articles non-vendus et la recette sont à reprendre après la vente selon les dates indiquées dans la lettre d'information.

Au cas où ces dates ne conviennent pas, le client est prié d'avertir l'APEB lors du dépôt des vêtements.

L'APEB décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de vêtements endommagés.

Ces conditions générales restent en vigueur pour toute prochaine vente jusqu'à révocation.

Date

Signature (lu et approuvé)

**info@apeb.lu**  
**www.apeb.lu**  
(Deutscher Text umseitig)